



Tabagisme et arrêt du tabac en 2018

Aurélie Lermenier-Jeannet, OFDT



Février 2019

Les ventes de tabac chez les buralistes sous la barre des 50 000 tonnes	2
Les achats transfrontaliers semblent progresser	4
Une baisse sensible du nombre de fumeurs en 2017	5
Forte augmentation du nombre de personnes ayant pris un traitement pour l'arrêt du tabac	6
Le recours au dispositif Tabac info service continue de progresser, avec un 3 ^e #MoisSansTabac mobilisateur	7
Conclusion	8
Repères méthodologiques	9

Les tableaux de bord tabac¹ mensuels permettent de donner une vue synthétique des principaux indicateurs liés aux ventes de tabac, à la prise en charge des fumeurs et aux actions de prévention et d'information. Ce bilan décrit leur évolution au cours de l'année 2018 et reprend par ailleurs des données issues d'autres sources, sur les prévalences d'usage et la cigarette électronique.

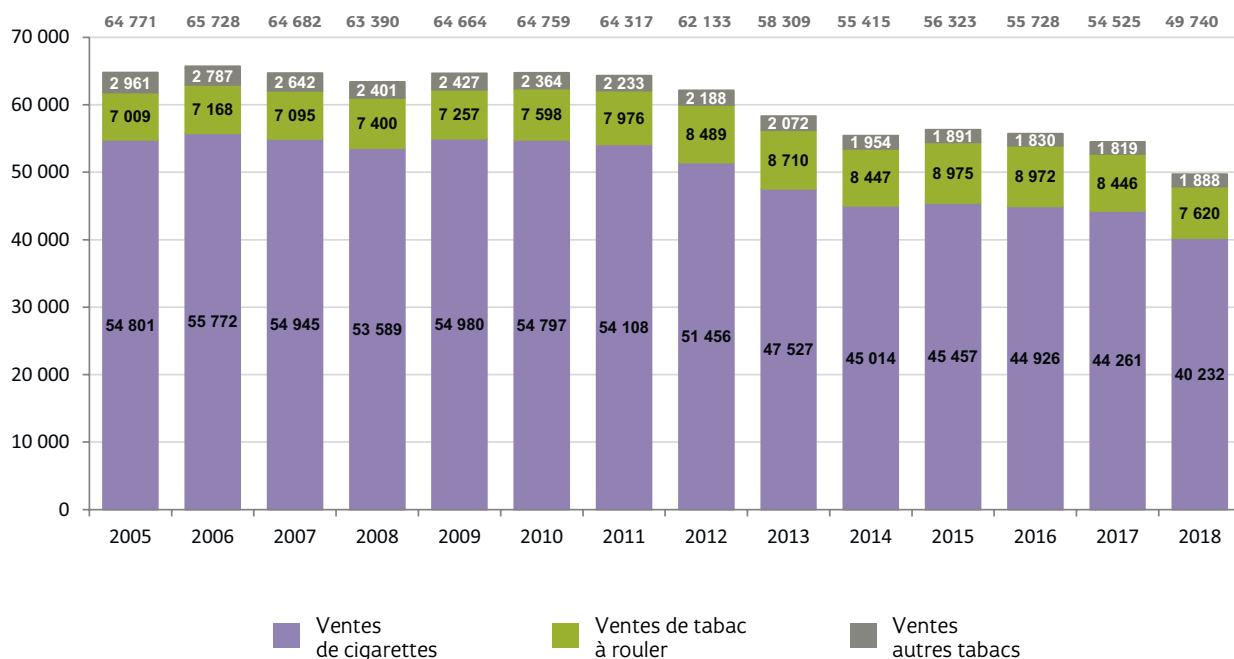
L'année 2018 a tout d'abord été marquée par l'augmentation de prix qui a eu lieu le 1er mars, conformément aux annonces du gouvernement plusieurs mois auparavant : pour un paquet de 20 cigarettes, la hausse a été en moyenne de 94 centimes portant le prix moyen à 7,90 euros ; pour un paquet de 30 grammes de tabac à rouler, elle atteint 2 euros pour un prix moyen de 10,50 euros. Fin mai, Santé publique France et le ministère de la Santé annonçaient, à la fa-veur de la publication des résultats du Baromètre santé 2017, une baisse du nombre de fu-meurs de 1 million de personnes entre 2016 et 2017, avant que le nouveau Plan national de lutte contre le tabac (PNLT) qui couvre la période 2018-2022, ne soit lancé. Enfin, l'opération #MoisSansTabac a été conduite pour la troisième fois en novembre 2018, dans un contexte de mise en place du remboursement à 65 % des traitements pour l'arrêt du tabac. Les ventes de tabac chez les buralistes sous la barre des 50 000 tonnes

En 2018, les ventes de tabac dans le réseau des buralistes de France continentale s'élèvent à 49 740 tonnes², soit une baisse de 8,8 % par rapport à 2017 (graphique 1), qui comptait le même nombre de jours de livraison. Par ailleurs, quelque 714 tonnes (à 92,6 % des cigarettes) ont été vendues dans les bureaux de tabac corses, où les prix sont environ 25 % moins élevés que sur le continent, soit 7,6 % de moins qu'en 2017.



Après quatre années (2014-2017) de relative stabilité des ventes, le décrochage observé en 2018 apparaît important, faisant passer le volume sous le seuil des 50 000 tonnes.

Graphique 1. Ventes totales de tabac (en tonnes) et répartition entre cigarettes, tabac à rouler et autres tabacs (source : DGDDI)



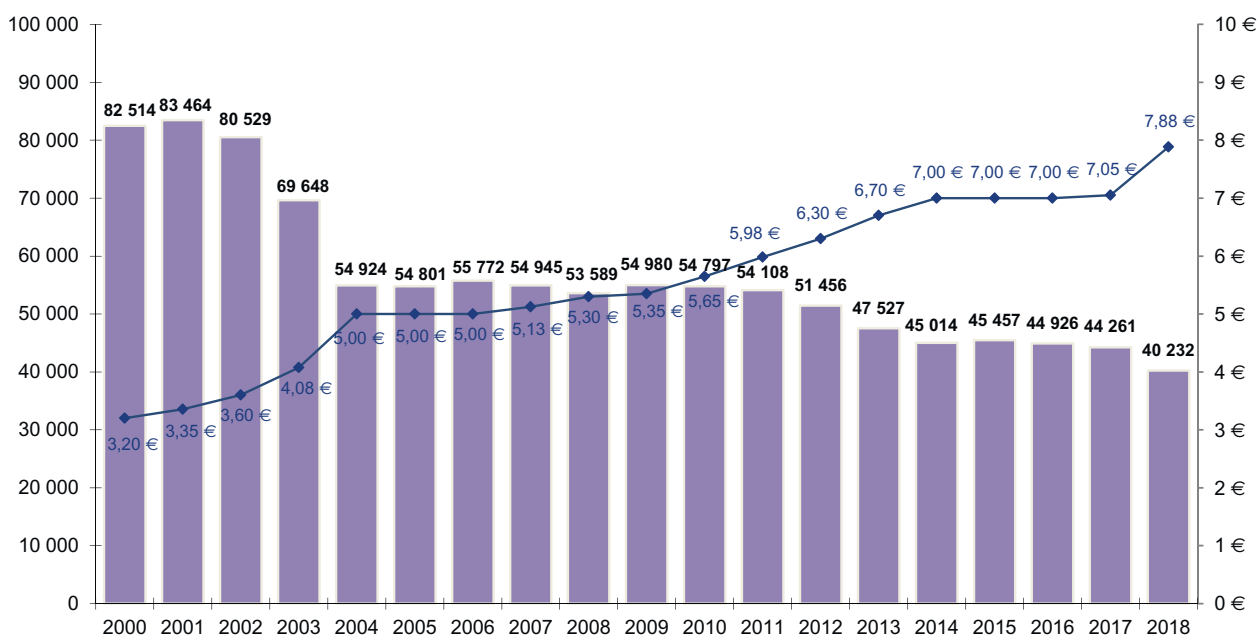
1. Voir la présentation du Tableau de bord tabac en fin de document.

2. Le poids moyen en tabac d'une cigarette manufacturée retenu ici est d'un gramme, ce qui est probablement surestimé. Toutefois, l'OFDT a choisi de se conformer à l'équivalence proposée par Logista France, pour être en cohérence avec le producteur des données. Un poids de 0,8 gramme serait sans doute plus proche de la réalité, ce qui aboutirait à un volume de 32 186 tonnes de cigarettes sur un total de 39 806 tonnes (contre 35 409 tonnes sur un total de 45 674 tonnes en 2017).

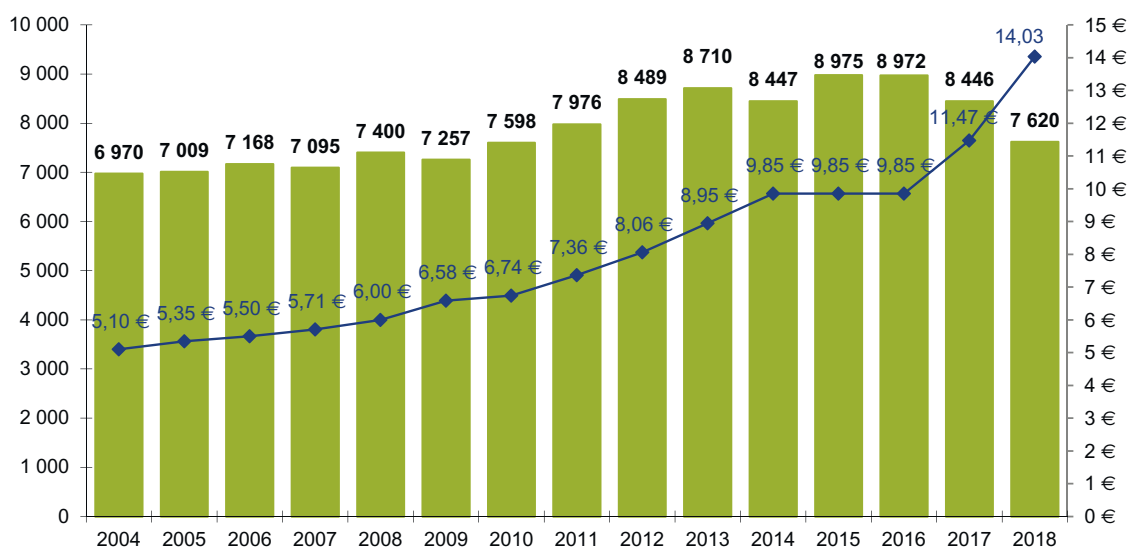
Les ventes de cigarettes, qui représentent environ 80 % du marché officiel, diminuent de 9,1 % par rapport à 2017, atteignant un peu plus de 40 000 tonnes (graphique 2).

Avec 7 620 tonnes, les ventes de tabac à rouler sont en très net recul encore en 2018 (- 9,8 %), retrouvant leur niveau de 2010 alors qu'elles avoisinaient les 8 500 tonnes sur la période 2012-2017 (graphique 3). Les deux années de baisse consécutive se répercutent sur la part de marché de cette catégorie de tabac : 15,3 % contre 15,5 % en 2017. Cette évolution est à mettre au crédit des hausses de prix opérées depuis février 2017 (+ 15 %), en particulier celle de mars 2018, proportionnellement plus importante que pour les cigarettes, qui a porté à 14,50 euros le prix du paquet de 40 grammes le plus vendu contre 11,70 euros auparavant. Moins intéressant du point de vue financier, le tabac à rouler ne bénéficie plus autant qu'il y a quelques années du report d'une partie de la consommation des fumeurs.

Graphique 2. Ventes de cigarettes (en millions d'unités) et prix annuel moyen du paquet de cigarettes de la marque la plus vendue (source : DGDDI)



Graphique 3. Ventes annuelles de tabac à rouler (en tonnes) et prix annuel moyen du paquet de tabac à rouler de la marque la plus vendue (source : DGDDI)



Note : La marque de tabac à rouler correspondant à celle effectivement la plus vendue en France, qui sert de référence, a changé en 2010. La comparaison des prix entre 2009 et 2010 s'avère donc délicate car la nouvelle marque est un peu moins chère que la précédente.

Les ventes des autres types de tabac (cigares, cigarillos, tabac à pipe et à narguilé, tabac à priser et à mâcher, etc.) enregistrent une hausse inédite depuis dix ans, avec une progression de 3,8 % alors qu'elles avaient reculé de 23 % entre 2010 et 2017. Cette évolution est surtout le fait de la forte progression des tabacs à pipe et à narguilé (ou chicha : + 30 % environ). Face à la réduction sensible de l'écart de prix au gramme entre les cigarettes et le tabac à rouler³, ce type de tabac pourrait à son tour faire l'objet de stratégies de report d'un produit à l'autre, pour privilégier les moins taxés et les moins chers.

Resté relativement stable entre 2016 et 2017 en dépit du recul des ventes, le chiffre d'affaires global du tabac augmente nettement en 2018, s'élevant à 19 milliards d'euros (dont 15,6 pour les seules cigarettes) en raison de la hausse de la fiscalité (et des prix) intervenue début mars, qui comble très largement les baisses en volume.

LES ACHATS TRANSFRONTALIERS SEMBLENT PROGRESSER

Les augmentations des prix du tabac pratiquées en France se sont parfois traduites dans le passé par un accroissement des achats dans les pays limitrophes (plus ou moins facilités par les frontières géographiques naturelles), où les prix sont plus bas.

Pour mieux cerner les variations des achats de tabac dans les pays limitrophes entre 2017 et 2018, à défaut d'un dispositif (enquête ou autre) permettant de suivre précisément leur ampleur, il est possible d'observer l'évolution des ventes dans les zones françaises frontalières⁴.

En 2018, selon des données (non publiées) de la Direction générale des douanes et des droits indirects (DGDDI), les ventes de tabac ont reculé de 10,8 % dans les zones limitrophes de la Belgique, de 13,6 % pour celles proches de l'Allemagne et du Luxembourg et de 13,4 % pour les territoires limitrophes de l'Espagne. Les baisses sont ainsi plus marquées dans les zones frontalières que sur l'ensemble du territoire, laissant entrevoir une progression des achats transfrontaliers, qui contribuent ainsi en partie à la baisse des ventes dans le réseau buraliste français.

Le nombre de vapoteurs reste stable mais le marché de la cigarette électronique croît toujours

Fin 2018, selon le référencement de la revue PGVG Magazine (numéro 29 de janvier/février 2019), destinée aux professionnels et aux usagers, le nombre de boutiques spécialisées s'établit à 2 811, soit environ 7,5 % de plus qu'en 2017. Dans le détail, il y a eu 296 ouvertures de nouvelles enseignes et 142 fermetures (contre respectivement 310 et 189 en 2017). D'après le cabinet d'études Xerfi, le marché français de la cigarette électronique représente près de 820 millions d'euros (+ 21 % par rapport à 2017), répartis à 60 % en liquides et 40 % en matériels, dans un système de vente toujours dominé par les boutiques spécialisées (55 % des ventes). Dans un avenir proche, les buralistes, de plus en plus engagés sur ce marché depuis 2-3 ans, pourraient jouer un rôle plus important qu'actuellement, notamment avec l'investissement croissant des industriels du tabac dans ce secteur d'activité, pour pallier le déclin des ventes de cigarettes.

Parallèlement, les prévalences d'usage de la cigarette électronique sont restées stables par rapport à 2016 d'après les résultats du Baromètre santé 2017 : 3,8 % des Français âgés de 18 à 75 ans l'utilisent, dont 2,7 % chaque jour. La baisse de la consommation de tabac ne semble donc pas être liée à l'augmentation du recours à ce produit. Toutefois, il est possible que les vapoteurs soient devenus de plus en plus exclusivement usagers de la cigarette électronique, une évolution déjà observée entre 2014 et 2016, ce qui viendrait participer au recul du nombre de fumeurs dans la population française.



3. En 2018, 1 gramme de tabac en cigarette coûte au minimum 37,1 centimes d'euros (pour le paquet le moins cher, à 7,42 euros en moyenne en 2018) contre 35,1 centimes pour le tabac à rouler de la marque la plus vendue.

4. Si l'évolution est inférieure dans ces zones à la tendance nationale, un accroissement des achats transfrontaliers est fort probable. L'inverse – un rythme d'évolution supérieur dans les zones frontalières – indique plutôt un retour des acheteurs vers le réseau des buralistes français.

UNE BAISSÉ SENSIBLE DU NOMBRE DE FUMEURS EN 2017



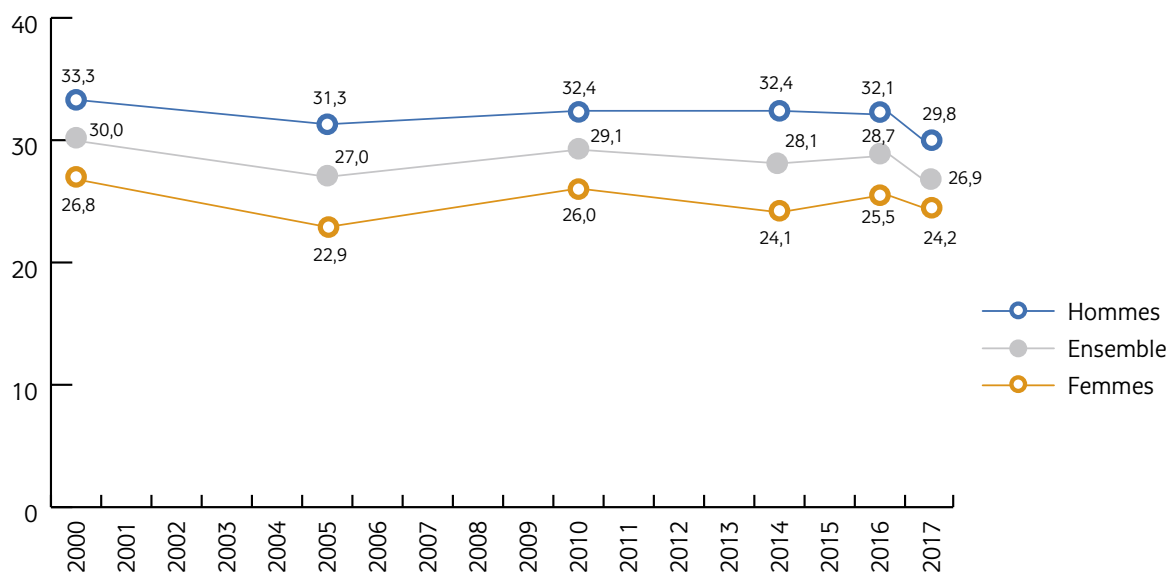
Les résultats du Baromètre santé 2017 font apparaître une baisse importante du tabagisme dans la population adulte française par rapport à 2016⁵, et ce aussi bien parmi les hommes que parmi les femmes (graphique 4). Ce recul de 2,5 points de la prévalence tabagique représente environ un million de fumeurs quotidiens en moins en un an.

Il subsiste toutefois de fortes disparités régionales, qui persistent après ajustement sur les variables d'âge, de sexe, de situation professionnelle, de revenus et de niveau de diplôme : les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur (32,2 %), Occitanie (30,3 %) et Grand-Est (30,1 %) sont ainsi celles qui enregistrent les plus fortes proportions de fumeurs quotidiens alors qu'on en compte seulement 21,3 % en Île-de-France et 23,0 % dans les Pays-de-la-Loire.

Ce recul du tabagisme s'inscrit dans un contexte où les prix avaient peu augmenté mais où les fumeurs savaient qu'il n'en serait pas ainsi durant les prochaines années, avec l'annonce du calendrier des augmentations jusqu'en 2020. Cela a pu inciter certains d'entre eux à anticiper un arrêt du tabac, encouragés aussi par la 1^{ère} opération « Mois sans tabac » et l'élargissement de la prise en charge forfaitaire pour les traitements de substitution nicotinique.

Cette baisse du tabagisme en population adulte conforte la tendance observée auprès des jeunes de 17 ans lors de l'enquête ESCAPAD 2017 (voir bilan de l'année 2017), avec une diminution sans précédent de la part des adolescents de cet âge qui fument quotidiennement par rapport à 2014 (25 % contre 32 %).

Graphique 4. Évolution du tabagisme quotidien parmi la population française de 18-75 ans, selon le sexe
(source : enquêtes Baromètre santé - Santé publique France)



5. Pasquereau A., Andler R., Guignard R., Richard J.-B., Ardwinson P., Nguyen-Thanh V., le groupe Baromètre santé 2017 (2018), « [La consommation de tabac en France : premiers résultats du Baromètre santé 2017](#) », *Bulletin épidémiologique hebdomadaire*, n° 14-15, pp. 265-273.

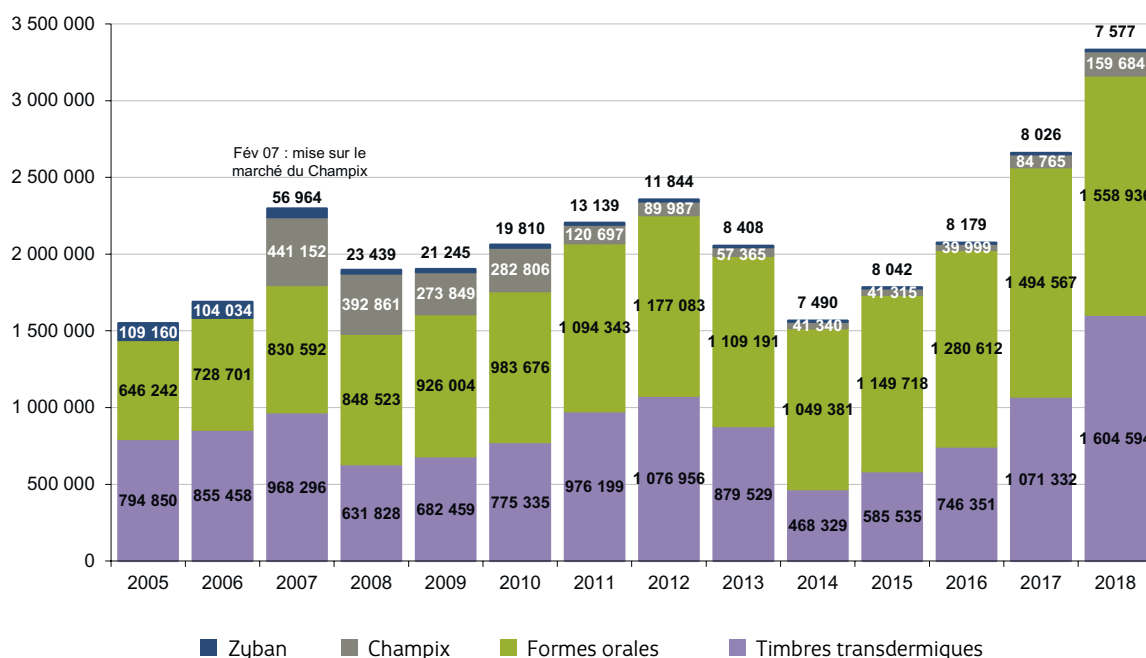
FORTE AUGMENTATION DU NOMBRE DE PERSONNES AYANT PRIS UN TRAITEMENT POUR L'ARRÊT DU TABAC

En 2018, les ventes de traitements d'aide à l'arrêt du tabac réalisées en pharmacie ont connu un niveau jamais atteint : 3 413 894 « patients traités »⁶ contre 2 726 417 en 2017, soit un quart de plus (graphique 5). Désormais, le nombre estimé de personnes ayant suivi un traitement est deux fois plus important qu'en 2014-2015, années marquées par un déclin des substituts nicotiniques au profit de la cigarette électronique.



La hausse enregistrée en 2018 s'explique probablement en grande partie par la mise en œuvre du remboursement à 65 % des substituts nicotiniques par l'Assurance maladie, qui a progressivement remplacé le forfait de 150 euros par an et par personne, dans un contexte de hausse de prix du tabac qui a sûrement encouragé un certain nombre de fumeurs à arrêter ou à réduire leur consommation.

Graphique 5. Ventes de traitements pour l'arrêt du tabac, en équivalents « nombre de patients traités » (source : GERS)



Comme en 2017, seul le Zyban® (bupropion) ne voit pas ses ventes en « équivalents patients traités » augmenter. Les parts de marché des différents types de traitement continuent d'évoluer sensiblement en 2018 :

■ Les ventes de timbres transdermiques (patches) augmentent de 49,8 % en nombre de patients traités et leur part de marché progresse fortement, de 39,3 % en 2017 à 47,0 % en 2018. Cette augmentation est probablement liée au fait que les fumeurs se tournent vers les professionnels de santé habilités à prescrire, condition obligatoire pour être remboursés, ces derniers étant souvent plus enclins à utiliser les patches (délivrance de nicotine en continu) que les formes orales (plutôt liées à la gestion des envies de fumer).

■ Les ventes de substituts sous forme orale progressent de 4,3 % en « équivalents patients traités ». Toutefois, leur part dans les traitements est en baisse de 9 points par rapport à 2017, atteignant 45,7 %.

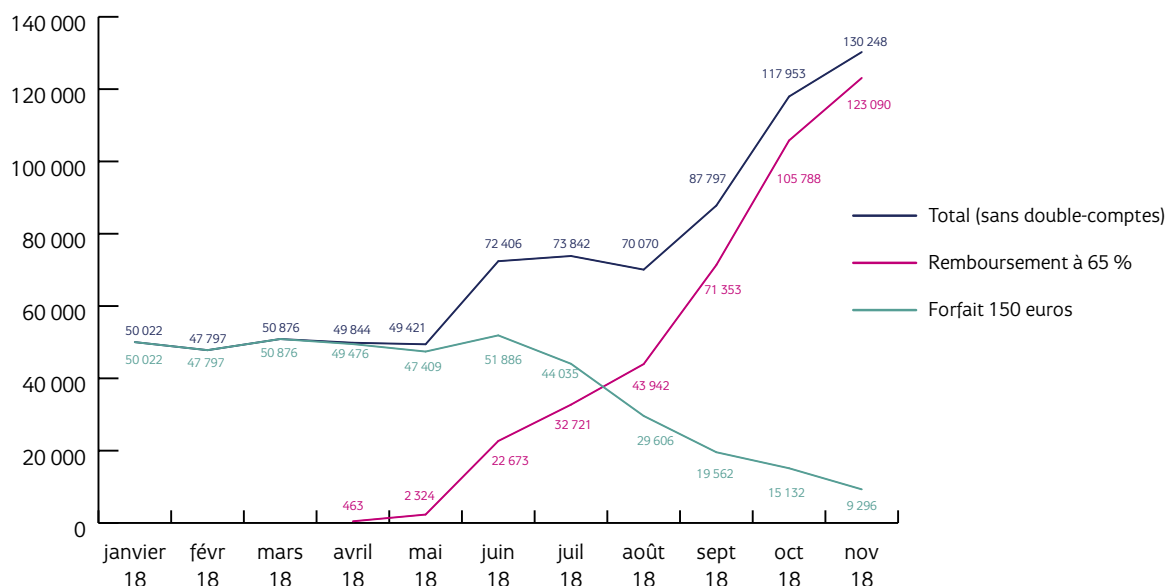
■ Poursuivant la tendance entamée en 2017 à la suite de la reprise de son remboursement par l'Assurance maladie, le Champix® (varénicline) voit ses ventes augmenter de 88,4 % en 2018, tandis que sa part de marché atteint 4,7 % contre 3,1 % en 2017.

6. On opère une traduction des ventes brutes de ces médicaments en nombre de patients traités. La durée moyenne de traitement est ici estimée à un mois (compte tenu des échecs précoces), soit 60 comprimés de Zyban® ou de Champix®, 30 timbres transdermiques ou 300 formes orales (estimation OFT). Un mois de traitement équivaut à un patient traité.

- Exclu puis réintégré de la liste des médicaments remboursés en même temps que le Champix®, le Zyban® (bupropion) ne profite pas autant que son homologue de la prise en charge par l'Assurance maladie⁷. Ainsi, ses ventes ont diminué de 5,6 % en 2018 et il ne concerne que 0,2 % des patients traités.
- Le nombre de patients traités par le biais des inhalateurs augmente de 9,4 % par rapport à 2017 : en 2018, ils représentent 14 417 personnes traitées, deux fois plus que le Zyban®, soit 0,4 % du marché français.
- Le spray buccal de la marque Nicorette®, commercialisé depuis mai 2013 et dont deux nouvelles références ont été lancées en 2018, voit ses ventes progresser de 25,9 % par rapport à 2017, avec 68 687 patients traités (soit 2,0 % de l'ensemble, comme en 2017).

Avant de totalement disparaître le 1^{er} janvier 2019, le système de prise en charge forfaitaire (à hauteur de 50 euros puis 150 euros par personne et par an) des substituts nicotiques a été progressivement remplacé au cours de l'année 2018 par un remboursement « classique », à hauteur de 65 % et sans limite. Le nombre de bénéficiaires de la prise en charge forfaitaire a donc diminué au fur et à mesure des mois au profit du nouveau système de remboursement (graphique 6). Plus qu'un simple report d'une modalité vers l'autre, le fait d'inclure ces traitements dans la prise en charge habituelle par l'Assurance maladie a permis de réduire les formalités pour les fumeurs et d'augmenter nettement le nombre de bénéficiaires. Ainsi, sur le seul mois de novembre 2018 (dernières données disponibles), plus de 120 000 Français ont bénéficié d'un remboursement. À titre de comparaison, ils n'étaient « que » 100 000 dans ce cas pour le forfait de 150 euros pour l'ensemble du dernier trimestre 2017.

Graphique 6. Nombre de bénéficiaires uniques de remboursements forfaitaires et à 65 % pour des traitements d'aide à l'arrêt du tabac, selon le mois en 2018
(source : Caisse nationale d'Assurance maladie, régime général)



LE RECOURS AU DISPOSITIF TABAC INFO SERVICE CONTINUE DE PROGRESSER, AVEC UN 3^e #MOISSANSTABAC MOBILISATEUR

En 2018, 50 593 appels concernant l'arrêt du tabac ont été traités en premier niveau⁸ par la ligne téléphonique Tabac info service (TIS), un chiffre en légère augmentation par rapport à 2017 (+ 4 %). Parallèlement, le nombre d'appels traités par les tabacologues du dispositif dépasse maintenant largement celui du 1^{er} niveau, avec 62 163 appels, soit 19,8 % de plus qu'en 2017. Le dispositif de rappel systématique des fumeurs six mois après leur premier entretien avec un tabacologue, destiné à améliorer leur suivi, n'est en rien à l'origine de cette évolution puisque le nombre de ces appels est un peu moins élevé qu'en 2017 (6 061 contre 6 393).

7. Le bupropion est une molécule de type amphétaminique ; aussi utilisé comme antidépresseur, il comporte des effets secondaires et n'est donc conseillé qu'en second recours après échec des traitements de substitution nicotinique, pour des patients très dépendants. Malgré des recommandations de prescription assez proches, les professionnels de santé semblent lui préférer la varénicline (Champix®).

8. La ligne Tabac Info Service dispose de deux niveaux de traitement des appels. Le premier adresse de la documentation, répond à des questions simples sur le tabac et organise la prise de rendez-vous avec les tabacologues, qui assurent le niveau 2. Ces derniers accompagnent les fumeurs durant plusieurs entretiens dans leur arrêt du tabac.

Par ailleurs, le site www.tabac-info-service.fr a reçu 5 266 855 visites, soit un tiers de plus qu'en 2017. L'application mobile a été téléchargée 317 878 fois en 2018, parmi lesquelles 30 % ont eu lieu aux mois d'octobre et novembre, au moment de l'opération #MoisSansTabac. Ainsi, les campagnes mises en œuvre par Santé publique France ont un fort impact sur ces recours (ligne téléphonique, site et application). Comme 2017, l'année 2018 est marquée par deux temps forts : mai-juin (à l'occasion de la Journée mondiale sans tabac) et octobre-novembre avec l'opération #MoisSansTabac.

Cette 3^e édition de #MoisSansTabac, dont le contenu a été entièrement renouvelé par rapport à 2017, a été relayée par le biais des 18 000 pharmacies partenaires en France et accompagnée d'une campagne d'affichage et audio en collaboration avec la régie publicitaire de la SNCF, ainsi que d'une émission télévisée. Plus de 242 000 personnes se sont inscrites sur le site Internet (ils étaient environ 158 000 en 2017) et près de 119 000 suivent actuellement la page Facebook⁹ dédiée à #MoisSansTabac.

À la ligne Tabac info service s'ajoutent les appels reçus par les lignes Drogues info service, Alcool info service, Écoute cannabis et Joueurs info service, gérées par Santé publique France. En 2018, ces trois lignes n'ont toutefois reçu que 926 sollicitations citant le tabac.

CONCLUSION

L'année 2018 apparaît comme marquante pour le marché du tabac : les ventes de cigarettes et de tabac à rouler dans le réseau ruraliste français reculent nettement (près de 10 % de baisse) sous l'effet des hausses de prix intervenues le 1^{er} mars. Parallèlement, celles des autres types de tabac, et en particulier les tabacs à pipe et à narguilé/chicha, qui régressaient largement depuis une quinzaine d'années, sont en augmentation, bien qu'elles représentent toujours une très faible part du marché. Cette configuration, que l'analyse des indicateurs en 2017 laissait entrevoir, est certainement liée en partie au rapprochement des fiscalités des deux principaux types de tabacs vendus en France, alors que ces autres produits du tabac conservent un niveau de taxation bien moindre, susceptible de favoriser le report de la consommation d'une partie des fumeurs.

Par ailleurs, les achats transfrontaliers, qui semblaient stables voire en léger recul localement en 2016 et 2017, pourraient être repartis à la hausse puisque les zones frontalières, quels que soient les pays voisins concernés, connaissent des évolutions à la baisse plus marquées encore qu'au niveau national. Ce regain des achats à l'étranger, légaux tant qu'ils correspondent à une consommation personnelle, apparaît difficilement évitable lorsqu'interviennent des hausses de prix telles que celles effectuées en 2018. La prochaine enquête Baromètre de Santé publique France, dont les résultats seront publiés dans quelques mois, permettra de vérifier leur impact en termes de prévalence d'usage après la baisse importante observée entre 2016 et 2017.

Le chiffre d'affaires progresse toutefois de 1 milliard en 2018, la perte en volume étant largement compensée par la revalorisation des prix.

Si le nombre d'utilisateurs de la cigarette électronique est resté stable entre 2016 et 2017, il pourrait s'agir de plus en plus d'utilisateurs exclusifs, qui ne fument plus du tout de tabac, participant au recul des ventes et de la prévalence tabagique ainsi qu'à l'essor du marché de l'e-cigarette. Plus encore qu'en 2017, tous les indicateurs relatifs à l'arrêt du tabac progressent nettement. Les ventes de traitements d'aide à l'arrêt, stimulées par la mise en application durant l'année du remboursement systématique et sans montant plafonné des substituts nicotiques prescrits, connaissent un niveau sans égal. Par ailleurs, les recours au dispositif Tabac info service continuent de s'intensifier et la 3^e édition de #MoisSansTabac a confirmé l'opération comme un temps fort de l'arrêt du tabac pour les fumeurs français.

9. <https://www.facebook.com/Tabac-info-service-664008670433969/?fref=ts>

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

► Le Tableau de bord mensuel tabac

Depuis avril 2004, l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT) réunit au sein d'un « tableau de bord tabac » plusieurs indicateurs clés, sur un rythme mensuel mais dont la publication est trimestrielle. Cet outil permet de suivre l'évolution du phénomène du ta-bagisme en France, en complément des enquêtes ou autres statistiques produites dans le domaine.

Destiné à l'origine aux pouvoirs publics, désireux d'évaluer l'impact des mesures mises en œuvre, ce récapitulatif permet aussi de mettre à la disposition de tous, institutionnels, associations ou grand public, des données jusque-là plus confidentielles.

Les chiffres de ce tableau de bord sont réunis grâce à :

- la Direction générale des douanes et droits indirects (DGDDI) pour les livraisons de tabac aux débitants de France métropolitaine, pour les prix de vente au détail des cigarettes et du tabac à rouler (publiés au Journal officiel après homologation des ministères du Budget et de la Santé) et leur taux d'imposition, et pour les saisies de tabac (données annuelles) ;
- le Groupement pour l'élaboration et la réalisation de statistiques (GERS) pour les ventes de substituts nicotiques aux officines – hors hôpitaux – par les grossistes répartiteurs ;
- la Caisse d'Assurance maladie (CNAM) pour les données de remboursements des traitements d'aide à l'arrêt du tabac obtenus sur prescription ;
- Santé publique France (ex-Institut national de prévention et d'éducation pour la santé) pour le nombre d'appels téléphoniques à la ligne spécialisée Tabac Info Service (TIS), pour les visites sur le site Internet et les téléchargements de l'application pour téléphone mobile, ainsi que les campagnes média (télévision, radio, affichage, presse, média interactifs).

Les chiffres des derniers mois et le récapitulatif des données sont accessibles [ici](#). Trois graphiques permettent en outre de visualiser les variations mensuelles des ventes de cigarettes et de tabac à rouler, et des ventes de substituts nicotiques, pour les comparer aux variations mensuelles des années précédentes. Ces figures ne sont pas reproduites ici mais le lecteur pourra s'y reporter utilement.

► Le Baromètre santé 2017

Le Baromètre santé est une enquête régulièrement menée en France depuis 1992 sous la direction de l'INPES, devenu Santé publique France, représentative de la population âgée de 18 à 75 ans. Le terrain du Baromètre santé 2017 s'est déroulé du 5 janvier au 18 juillet 2017, au-près d'un échantillon représentatif de 25 319 individus résidant en France métropolitaine et parlant français.

Cette enquête s'intéresse à l'ensemble des comportements de santé et comprend à chaque édition un volet tabac/cigarette électronique permettant à minima de connaître les fréquences d'usage.

Remerciements

À Julie-Émilie Adès, Julien Morel d'Arleux et Christophe Palle.

À Fabienne Thomas et Félicie David (Santé publique France) pour leur relecture.

Observatoire français des drogues et des toxicomanies



www.ofdt.fr

69, rue de Varenne CS 70780
75700 Paris Cedex 07 - France
Tel. : + 33 (0)1 41 62 77 16
E-mail : ofdt@ofdt.fr

Maquette : Frédérique Million (OFDT)
Photographies : © Tarzhanova / © Igor Korionov / © karnauhov / © librakv / © dalaprod /
© DoraZett.com - Fotolia.com / © Frédérique Million (OFDT)